

Communiqué Mairie de Colomiers : Condamnation d'un abattage sauvage d'arbres

Ce matin, alertés par les riverains, les services de la Ville ont constaté l'abattage sauvage d'arbres dans le secteur de l'avenue H.-Matisse, avenue Gustave-Flaubert... Après que la police municipale ait constaté les dommages, un dépôt de plainte sera déposé pour faire la lumière sur cet acte inacceptable. "Alors que la Ville poursuit le plan Arbre après avoir planté 1000 sujets en 2023, je condamne fermement cet acte inadmissible et demande que la lumière soit faite sur cette affaire dans les plus brefs délais" a déclaré Mme Karine Traval-Michelet, Maire de Colomiers - Vice-présidente de Toulouse Métropole.

Votre contact

Dimitri Foltran

Direction de la communication

05 61 15 24 42

dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr